

Triel infos

Ville de Triel-sur-Seine - www.triel-sur-seine.fr - le magazine d'informations entre Ciel et Seine

Triel, ville prudente



p.19

Finances

Vers un budget sans augmentation d'impôts



Urbanisme

Tout savoir sur le PLU intercommunal



Culture

Gros plan sur le CLIC Photo club



LA 2^e PAIRE DE MARQUE OFFERTE*
DU 21 MARS AU 21 MAI

Les Jours Krys

Krys
Vous allez vous aimer

KRYS OPTIQUE ET AUDITION VERNEUIL-SUR-SEINE
36 Boulevard André Malraux - Tél : 01 39 71 80 71

KRYS OPTIQUE VERNOUILLET
Centre commercial Val de Seine - Tél : 01 39 65 89 81

BRETON VEDRENNE Ass.



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRES**

POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
EAU CHAUDE
ADOUCCISSEUR

"DEVIS GRATUIT"

**INSTALLATION
TOUS DÉPANNAGES**
CONTRAT D'ENTRETIEN - MAINTENANCE

RGE QualiPac
PGM PROFESSIONNEL DU GAZ INSTALLATION - MAINTENANCE
RGE QUALIBAT
2018 HANDIBAT
Silverbat
QUALIGAZ

01 39 70 33 60
www.breton-vedrenne-associes.fr
179-181 Rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine

DEPUIS 2008 À VAURÉAL

TOUT PUBLIC & PETITS EFFECTIFS

ÉCOLE PRIMAIRE Talentiel
L'ÉCOLE PRIMAIRE QUI DONNE DES AILES AUX POTENTIELS



- Retour possible dans le public
- Gestion des émotions & de l'hypersensibilité
Bien-être & socialisation
- Pédagogie de projets
- Méthodologie d'apprentissage
- Discipline positive
- Anglais

1 rue des peupliers 95490 Vauréal

Contact : 06 50 52 83 23 • talentiel95@gmail.com

www.talentiel.fr  

ASSOCIATION LOI 1901 D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

sas Pascal LE MERLE

- Zinc
- Ardoises
- Tuiles
- Couverture



06 72 68 35 96
01 39 74 58 47
lemerle_pascal@hotmail.fr

**48 chemin des Gouillards
78510 Triel-sur-Seine**

Le temps des débats

Nous arrivons en ce mois de mars au terme de la grande consultation des Français voulue par le Président de la République dans le cadre du Grand Débat National. Sur mon initiative, nous avons organisé deux réunions publiques qui se sont tenues à l'Espace Senet le 27 février et le 11 mars. Elles ont permis à chaque participant(e) de s'exprimer librement sur ces grands thèmes nationaux, et je les remercie toutes et tous pour la qualité de leurs interventions et la richesse de leurs propositions.

Plus près de nous et de nos problématiques locales, le thème de la Ville 30 fait également l'actualité. De par ses deux franchissements routiers de la Seine, Triel est traversée par de



La Ville a organisé deux réunions publiques dans le cadre du Grand Débat National.

En adhérant au label « Ville prudente » nous espérons pouvoir sensibiliser les automobilistes qui ont tendance à rouler trop vite, afin qu'ils maîtrisent leur vitesse en traversant la ville. Bien sûr, certains conducteurs pressés, qui luttent constamment avec la montre,

apportant ainsi une meilleure qualité de vie.

Il reste cependant encore beaucoup de projets à terminer ou à engager. La future Maison de Santé ouvrira ses portes dans le dernier trimestre de l'année. Le lancement des travaux se fera très prochainement. L'association trielloise des professionnels de santé « Soigner à Triel » continue de prospérer depuis sa création il y a 4 ans. Tous les locaux prévus dans l'ancien bâtiment du central téléphonique au-dessus de la Poste sont pratiquement tous occupés. Les deux extensions des écoles René Pion et les Hublins vont être également lancées dans les semaines qui viennent.

Pour terminer sur une note festive, je vous donne rendez-vous à la Maison des jeunes, derrière le COSEC Maurice Solletet, le samedi 18 mai de 14h30 à 18h30, pour la traditionnelle et incontournable fête de la Famille.

Bonne lecture !

Joël Mancel
Maire de Triel-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine et Oise

« La sécurité des piétons et cyclistes reste notre priorité »

nombreux véhicules qui se rendent dans les villes de la rive droite et dans le Val d'Oise. Chaque jour près de 15 000 véhicules sillonnent nos rues, principalement en centre-ville. La rue Paul Doumer, prolongement de la RD 190 et la rue de l'Hautail (RD 2) sont les plus fréquentées. Le contournement de la ville n'a jamais pu être réalisé malgré quelques tracés envisagés il y a plusieurs années mais qui n'ont jamais vu le jour.

Devant ce constat, nous avons opté pour des mesures pouvant être mises en place rapidement et qui ne demandent pas de gros investissements. En effet, avec une vitesse limitée à 30 km/h, la circulation de tous les usagers est facilitée : **piétons, cyclistes et automobilistes**. La réduction des vitesses permet la cohabitation de tous !

verront dans cette démarche une contrainte supplémentaire. Je les entends, mais la sécurité des piétons et des cyclistes est pour nous prioritaire et fondamentale.

Dans un tout autre registre, nous allons voter le budget 2019 le 28 mars prochain. Un budget cette année encore très bien maîtrisé grâce aux bons résultats et aux efforts sur les dépenses publiques de tous les services de la ville en 2018. Forts de ce constat, nous proposons pour la 4^{ème} année consécutive de ne pas augmenter les impôts locaux de la commune en 2019. Avec un excédent cumulé de 3,9 millions d'euros en comptant les exercices précédents et en espérant la stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État cette année, nous allons pouvoir encore poursuivre la modernisa-

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Les 2 Rives

Services funéraires

Marbrerie

Prévoyance obsèques

Funérarium

Fleurs

*Une permanence
téléphonique
et un funérarium
sont à votre disposition
24h/24 et 7j/7*

Agence 01 39 74 84 22
Funérarium 01 39 72 52 25

139, rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine
triel@pompefunebresles2rives.fr

NOS AUTRES AGENCES

Vernouillet / Chanteloup-Les-Vignes
Carrières-sous-Poissy / Conflans-Sainte-Honorine
Éragny / Colombes / Asnières-sur-Seine

www.pompes-funebres-2rives.fr

Qui me permet de retrouver
la complicité avec mes amis ?

C'est mon audio
mon expert



Les audioprothésistes

entendre
...et la vie recommence



SANDRA TANDETNIK AUDITION

17, rue des Prés - 78480 Verneuil-sur-Seine

Tél : 01 85 47 07 07

email : info@audition-entendre78.com

Site : www.audition-entendre78.com

L'eau en toute confiance

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion

• INTERVENTION 24/24H
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

Rétro-actif p 6 à 7
Retour en images sur les événements de janvier à mars

En direct de Triel p 8 à 12
Toute l'actualité trielloise

Agenda des sorties p 13 à 15
L'agenda des sorties de mars et avril

Développement durable p 16
Non aux déchets sauvages ! / Des pleurotes en culture dans les écoles

Urbanisme p 17
Le PLU intercommunal sur le devant de la scène

Circulation p 18 à 19
Triel rejoint le club des villes prudentes

Finances p 20
Les orientations budgétaires 2019

Logement p 21
Mobilisation pour le logement social

Famille p 23
La famille est en fête !

Culture p 24
Gros plan sur le Clic Triel

Si Triel m'était conté.. p 25
Les années 1950 à Triel : c'est pas du cinéma !

Libre expression p 26

Carnet

> Naissances

29 janvier : GUINEBERT Gabriel, Louis, Carl
12 février : GOSELIN Anna, Célestine
21 février : BORNIL Kilian, Marc-Antonio
22 février : CROSNIER GARANDELEwenne, Lydie, Martine
24 février : MONTEL Arthur, Yves

> Mariages

2 février : HIGANU Alexandru et VOLOG Alina

Triel'infos Magazine d'informations municipales - Place Charles de Gaulle - 78510 Triel-sur-Seine
www.triel-sur-seine.fr - Tél. 01 39 70 22 00 - Fax : 01 39 70 22 22 - communication@triel.fr
Directeur de la publication : Joël MANCEL - Directrice éditoriale : Manuela MARIE, Adjointe au Maire chargée de la Communication - Rédacteur en chef : Yannick DELON - Rédaction : Inès GHISLAIN - Conception, réalisation graphique : Service communication. Crédits photos : Service communication, sauf mention contraire - Impression : RAS - Tél. 01 39 33 01 02.
Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32. Tirages 6000 exemplaires.
Le journal est imprimé sur papier PEFC.



Notre boutique de fleurs est à votre service 7j/7



Triel Fleurs

01 39 70 67 33
Règlement CB sécurisé par téléphone

16, rue du Pont - 78510 Triel sur Seine
www.trielfleurs.fr

CONTACTEZ-NOUS POUR UN DEVIS GRATUIT

01 30 74 52 59 | 06 37 30 67 44
contact.pch78@gmail.com

PLOMBERIE CHAUFFAGE DE L'HAUTIL

PLUS DE **30 ANS** D'EXPERIENCE

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- Travaux de plomberie
Installation, remise en état, réparation.
- Travaux de chauffage
Chaudières, installation circuit de chauffage, chauffe eau
- Installation sanitaire

PLOMBERIE CHAUFFAGE DE L'HAUTIL | 225 TER RUE PAUL DOUMER - 78510 TRIEL SUR SEINE | WWW.PCH-78.COM





Coeur Gospel en concert

Fidèle à ses habitudes, la chorale trielloise Cœur Gospel a enflammé le théâtre Octave Mirbeau à l'occasion de son concert annuel à Triel. Un spectacle riche en émotions et en solidarité, puisqu'une partie des recettes a été reversée à l'association Terre des Enfants.

26
janvier



Senet en musique

Un master class avec les élèves de l'École de Musique puis un concert de musique "renaissance" par l'ensemble *Rinascere*. La salle Maupassant avait des accents de musique ancienne, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

26
janvier

Retour dans les années 50

L'association Triel, Mémoire et Histoire a fait salle comble pour sa conférence audio-visuelle : *Les années 1950 à Triel-sur-Seine*. Un véritable concentré d'émotions et de souvenirs à (re)découvrir avec un DVD des vidéos d'époque mis en vente par l'association (*lire page 10*).

9
février



© Thierry Busin



Triel à la Philharmonie

C'est par une belle journée ensoleillée que petits et grands, passionnés de musique, se sont rendus à la Philharmonie de Paris dans le cadre d'une sortie organisée par l'École municipale de Musique et de Danse.

16
février



27
février

Grand Débat National

Les deux réunions publiques organisées par la Ville le 27 février et le 11 mars ont permis aux Triellois de s'exprimer dans le cadre du Grand Débat National voulu par le Président de la République.

Salon toutes collections

De nombreux visiteurs, amateurs en quête de la perle rare ou simples curieux, se sont retrouvés salle Grelbin pour l'exposition annuelle de l'APCCT. Fêves, cartes anciennes, étiquettes, pièces de monnaie, plaques de muselet, il y avait de quoi satisfaire les plus exigeants !

2-3
mars



© Claude Baroah

Belles anciennes

Les amateurs de voitures de collection étaient une nouvelle fois au rendez-vous sur le parking Foch pour le traditionnel rassemblement mensuel du Triel Auto Rétro. Prochaine édition le dimanche 7 avril !

3
mars



© Thierry Tassin

© Thierry Tassin



© Thierry Tassin



11
mars

Prévention routière

Les collégiens triellois se sont retrouvés au Cosec pour une journée de sensibilisation à la sécurité routière organisée en partenariat avec la CU GPS&O.

Espaces verts

Villes fleuries : Triel obtient un quatrième pétale



© NICOLAS DUBREY CO 20

Triel a reçu le diplôme pour un quatrième pétale dans le cadre du concours des Villes et Villages fleuris.

La Ville de Triel-sur-Seine a une nouvelle fois été primée dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris organisé par le Conseil départemental des Yvelines. Lors de la remise des prix, en février dernier à Plaisir, la Ville a reçu un quatrième pétale en récompense des actions de fleurissement réalisées en 2018. Une reconnaissance de tout le travail

accompli depuis plusieurs années et du savoir faire des équipes du service municipal des Espaces Verts, présentes à cette cérémonie, aux côtés de Jean-François Boutoille, adjoint au maire chargé de ce secteur. «*Nous avons fait de gros efforts en matière de gestion durable et de valorisation du cadre de vie, rappelle ce dernier. Nous appliquons depuis 2015 la démarche*

"zéro phyto" dans de nombreux sites, y compris le cimetière et le parc Senet. Nous avons installé des hôtels à insectes, varié les massifs floraux dans toute la ville, préservé la biodiversité sur les berges de Seine... Des actions comme la distribution de bulbes, de fleurs et de terreau avec les fiches conseil de nos jardiniers nous ont également permis de marquer des points. C'est une approche globale qui est ainsi récompensée. Nous invitons les Triellois à s'y associer au travers du concours des balcons et jardins fleuris que nous organisons au printemps prochain (lire ci dessous). Ce quatrième pétale fait notre fierté ; et nous sommes déterminés à œuvrer en ce sens pour obtenir notre première fleur, l'année prochaine !»

Culture

Triel fête l'Europe !



Triel accueillera une nouvelle édition de la Fête de l'Europe à l'espace Rémi Barrat le samedi 11 mai 2019 sur le thème «*Qu'est-ce que l'Europe nous apporte ?*» Une occasion de s'informer, d'apprendre et de découvrir le «*Vieux Continent*» près de chez vous !

Organisée par l'Amitié Européenne de Triel (AET) en partenariat avec la Ville, cette grande journée sera dédiée aux aspects culturels de l'Europe. Au programme : conférence, ateliers, exposition, animations

enfants, vente de livres, de presse et de jeux par les libraires Triellois, exposants (AET, club de langue du Canton, Ita-liens...) A découvrir également : l'exposition sur le mur de Berlin réalisée par les jeunes triellois adhérents de la Maison des Jeunes. La fête se terminera par un verre de l'amitié... européenne !

*Programme bientôt disponible sur www.triel-sur-seine.fr
Entrée libre*

Rendez-vous le samedi 11 mai à l'espace Rémi Barrat pour fêter l'Europe avec l'AET !

Espaces verts

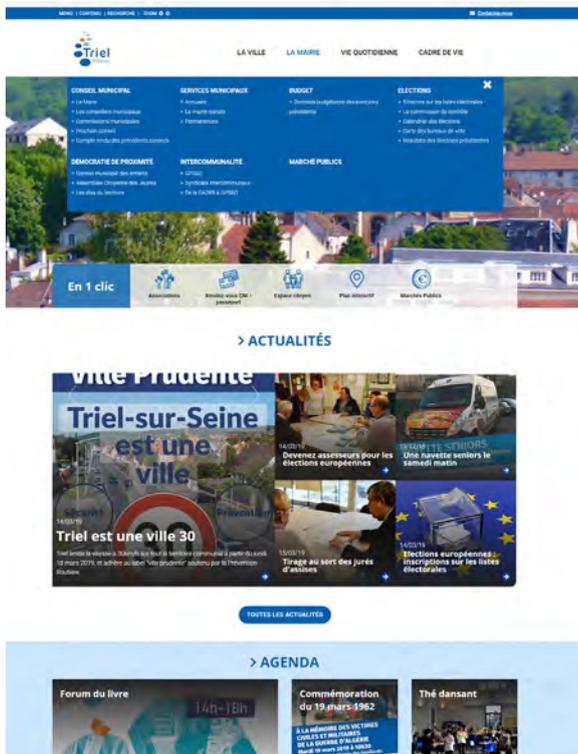
Concours des balcons et jardins fleuris



Afin de susciter l'intérêt pour le jardinage et le fleurissement de la ville, la Municipalité lancera au printemps prochain un concours des balcons et jardins fleuris. Les participants pourront concourir dans l'une des deux catégories : maison avec jardin ou balcon visible depuis la rue. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 15 avril, les modalités seront communiquées via le site internet municipal. D'ici là, commencez à préparer vos massifs ! Renseignements : services techniques municipaux, tél. 01 39 70 22 26 ou sur services.techniques@triel.fr

Communication

Un nouveau site internet pour de nouveaux usages



Le nouveau site internet de la ville est en ligne depuis février dernier.

Les habitués du site internet municipal auront remarqué la nouvelle version de celui-ci, publiée début février. Une version modernisée et actuelle, en phase avec les usages de notre temps. «C'est une refonte à la fois graphique et technique, très orientée vers le confort des usagers, commente Manuela Marie, adjointe au maire en charge de la Communication. Nous avons opté pour un design épuré, en conformité avec les standards actuels. Sept ans ont passé depuis la publication de la version précédente et les smartphones et tablettes sont aujourd'hui des terminaux de consultation largement répandus. Aussi le nouveau site internet est conçu nativement pour afficher les mêmes contenus et proposer une navigation agréable et ergonomique quel que soit le terminal, notamment les smartphones. Dès

lors, nous avons renoncé à maintenir l'application Triel-sur-Seine, devenue obsolète. Le code généré respecte les standards d'accessibilité et nous avons ajouté des fonctions de vocalisation du site bien utiles pour les mal-voyants. Enfin l'arborescence a été simplifiée avec quatre grandes rubriques et des sous-thèmes correspondants.»

Pas d'incidence sur le «portail familles»

Au delà de ces aspects techniques, l'actualité, l'agenda triellois et les nombreuses informations pratiques ont été conservés. Précisons également que cette refonte concerne uniquement le site institutionnel de la mairie et n'a aucune incidence sur le «portail familles», très utilisé pour le paiement des prestations liées à la scolarité et aux activités de loisirs.

Petite enfance

Une nouvelle micro-crèche privée



La micro-crèche privée Coline vient d'ouvrir dans une maison rénovée au 51 rue de Sablonville

Depuis, la rentrée scolaire 2018, une nouvelle micro-crèche privée, "Coline", a ouvert ses portes au 51 rue de Sablonville, dans une maison rénovée. Gérée par Isabelle Le Gars, qui a déjà créé les micro-crèches Océane et Océambrine à Triel, Coline est agréée pour dix places, pour les enfants âgés de dix semaines jusqu'à la scolarisation. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h, avec un accueil à la

journée ou la demi-journée, de façon régulière ou occasionnelle, avec la participation financière de la CAF. L'équipe est composée de quatre employées : une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et deux animatrices d'éveil.

Renseignements :
Isabelle Le Gars
Tél. : 07 78 24 34 30
www.oceambrine.com

Transports

Des "Francilien" sur la ligne J



Bonne nouvelle pour les usagers de la ligne J du Transilien, qui relie Triel à la gare Saint Lazare : les nouveaux trains "Francilien", conçus spécialement pour les usages dans notre région, y sont en cours de déploiement depuis mi-février et jusqu'en 2021. Avec un intérieur plus confortable et plus coloré, ils sont entre autres atouts mieux insonorisés, climatisés et dotés d'écrans d'information. Leur conception contribue également à améliorer la ponctualité sur la ligne.

Mémoire

TMH vous ramène dans les années 50

Le succès de la conférence organisée par TMH salle Grelbin le 9 février montre combien les Triellois sont attachés à leur histoire récente. Au programme de ce rendez-vous, le thème de la vie quotidienne à Triel dans les années 50, avec notamment trois films d'époque réalisés à la caméra 16 mm par Jean Saloz, passionné de cinéma et président-fon-

dateur du photo-ciné-club. L'association est devenue depuis le Clic Triel (*lire page 24*). Brillant commentateur pour l'occasion, Jean-Claude Desmonts s'est attaché à détailler chaque séquence importante, en insistant sur les aspects les plus significatifs, bien connus de nombreux spectateurs, mais souvent nécessaires pour les Triellois plus récemment installés. *Folklore à Triel*, *Le nouveau Pont de Triel* et celui qui fit la célébrité de son auteur, *Mon Village au bord de l'eau* constituent ainsi un témoignage précieux de la vie quotidienne à Triel au lendemain de la guerre. Retraçant les fêtes folkloriques, le bac et la passerelle provisoire, le nouveau pont, le marché des bords de Seine, les fêtes religieuses, ils ont donné lieu à des échanges multiples et des récits de souvenirs personnels complémentaires des images.

Le DVD disponible à la vente

Le DVD *Les années 50 à Triel* est en vente auprès de TMH au prix de 10€. Rendez-vous sur le site www.trielmemoirehistoire.fr/



TMH recherche des films et photos anciens de Triel pour les numériser



Triellois depuis toujours ou depuis peu, vous possédez de vieux films ou de vieilles photographies de Triel, de ses habitants ou de ses activités. Vos "trésors" intéressent l'association d'histoire locale « TRIEL, MEMOIRE & HISTOIRE » (TMH) qui se fera un plaisir de prendre contact avec vous pour envisager éventuellement de les faire numériser et ainsi leur donner une nouvelle vie... Si vous êtes d'accord pour partager avec tous nos concitoyens ces témoignages du passé, contactez TMH au 06 11 59 36 17 ou envoyez un courriel à president@trielmemoirehistoire.fr.

Patrimoine

A la recherche de la presse perdue



A l'occasion de la Semaine de la Presse, du 18 au 23 mars, le Conseil départemental des Yvelines, via les Archives départementales, a lancé un appel à tous pour participer à un projet collaboratif : retrouver des journaux anciens, disparus et datant de 1848 à 1944, pour les numériser et les inclure dans le patrimoine documentaire yvelinois. Ce projet, baptisé "A la recherche

de la presse perdue", s'adresse aux Yvelinois qui se sentiraient l'âme d'aventuriers de la mémoire. Pour participer, deux options sont ouvertes :

- vous pouvez contribuer comme «chercheurs de pépites» : vous êtes invités à partager vos vieux journaux et magazines soit pour en faire don aux Archives, soit les prêter pour qu'ils soient numérisés.

- vous pouvez partir «sur la piste des archives» : en équipe, vous aurez pour mission d'exhumer des journaux «oubliés», qui «attendent» dans les réserves des Archives départementales d'être mis à jour pour numérisation. Cette collaboration s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises ou aux enseignants qui pourraient, dans le cadre scolaire, participer avec leurs classes.

Infos complètes sur le site internet archives.yvelines.fr

Jeunesse

Grand prix des jeunes dessinateurs



Rendez-vous le 19 avril à 18h30 salle Rémi Barrat

L'association de parents d'élèves PEEP de Triel-sur-Seine organise son grand prix des jeunes dessinateurs pour tous les élèves de la maternelle au CM2. Forte de 390 dessins et 8 fresques réalisées l'an passé montrant l'intérêt pour ce concours, l'association réitère ce projet en 2019 sur le thème "Imagine le carnaval de tes rêves !"

La cérémonie de remise des récompenses aura lieu le vendredi 19 avril à 18h30 à l'espace Rémi Barrat. Venez les féliciter et découvrir leurs œuvres !

Devenez assesseurs pour les élections européennes



Les assesseurs participent au bon déroulement des opérations électorales.

de 10h à 18h en alternance et en accord avec le titulaire.

Pour participer au déroulement du scrutin en tant qu'assesseur, il vous suffit d'être inscrit sur la liste électorale de Triel et d'être disponible aux horaires indiqués précédemment. Les personnes volontaires bénéficieront d'une formation dispensée par les services municipaux. Venez participer à ce temps fort de la démocratie !

A l'occasion des élections européennes, qui se dérouleront le dimanche 26 mai 2019, la Ville vous invite à participer, en tant qu'assesseurs, aux opérations électorales. Chaque bureau de vote doit être tenu par un président, assisté

de deux assesseurs titulaires et deux assesseurs suppléants. Les assesseurs titulaires doivent être impérativement présents de 7h30 à 10h et de 18h jusqu'à la fin des opérations de dépouillement. Les assesseurs suppléants assurent une présence

Où s'adresser ?

Service Élections
Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
Tél. 01 39 70 22 00

Inscriptions sur les listes électorales et procurations



Les inscriptions sur les listes électorales sont prolongées jusqu'au 31 mars

> Inscriptions sur les listes électorales

A la suite de la réforme électorale, il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars en vue des élections européennes du 26 mai 2019. Dans certaines situations (acquisition de nationalité française, droit de vote recouvré,...) ce délai est repoussé au 16 mai 2019. L'inscription peut se faire à l'hôtel de Ville auprès du service Élections, ou bien sur internet par le biais du site service-public.fr

> Voter par procuration

Vous serez absent de votre commune d'attache électorale le 26 mai 2019 ? Pensez à établir une procuration pour exercer votre droit de vote. L'enregistrement de cette démarche est réalisable personnellement auprès de tous les commissariats de police, les gendarmeries (la police de Triel n'est pas habilitée en la matière) et auprès du Tribunal d'Instance de Poissy ou de votre lieu de travail.

Pour plus de renseignements : « service-public.fr »

Informations utiles

> Nouvelles cartes d'électeurs

La réforme électorale engagée par l'État pour les élections européennes implique la distribution de nouvelles cartes électorales avec un numéro d'électeur unique. Celles-ci seront envoyées par La Poste à partir du mois d'avril 2019.

> Carte des bureaux de vote

La répartition et l'implantation des bureaux restent inchangées par rapport aux scrutins de 2017. Le numéro du bureau de vote sera indiqué sur la carte d'électeur. La carte des bureaux de vote est disponible sur le site internet municipal www.triel-sur-seine.fr, rubrique La Mairie > Élections.

> Navette seniors et personnes à mobilité réduite

La Ville met en place un service de transport gratuit pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Renseignements au CCAS, tél. : 01 39 70 20 13 ou sur seniors@triel.fr.

Cosec

Le parking du Cosec fait peau neuve



Le parking du Cosec a été en partie rénové pendant les vacances d'hiver.

Bonne nouvelle pour les utilisateurs réguliers du Cosec : la pause des vacances d'hiver a été l'occasion de réaliser un nouvel aménagement du parking, tout en minimisant la gêne pour les utilisateurs. Au programme un nouveau revêtement en bitume sur la première partie de la zone de stationnement, avec un marquage des places clairement délimitées. «Ce nouvel aménagement va améliorer le confort des utilisateurs. De plus, le

marquage des places devrait permettre de stationner quelques voitures supplémentaires, indique Serge Rumeau, conseiller municipal délégué au sport. Je rappelle également que le parking des Châtelaines et celui du tennis, qui jouxtent tous les deux le Cosec, sont entièrement gratuits et disposent d'un accès direct aux installations sportives.» Une deuxième tranche de travaux concernant le reste du parking est prévue pour la fin de l'année 2019.

Handball

Invite un copain à découvrir le hand !

Afin de populariser la pratique de son sport, le Triel Chanteloup Handball organise une matinée "Invite un copain", pour permettre



aux 6-12 ans qui le souhaitent de découvrir ce sport et de pratiquer entre amis. Rendez-vous samedi 30 mars de 10H à 12H30 au COSEC de Triel sur Seine, 61 rue de Chanteloup. Tous les enfants intéressés peuvent venir faire une première initiation au Handball. Renseignements : contact@triel-handball.org

Football

Stage de football pendant les vacances de printemps



Le Triel Athlétique Club Football organise pendant la première semaine des vacances de printemps, du mardi 23 au vendredi 26 avril, un stage de football ouvert à tous, filles et garçons, âgés de 5 à 12 ans.

Le stage se déroule au stade Gaston de Chirac à l'Hautil et sera au prix de 90 € pour les 4 jours (réduction de 10€ pour le 2^{ème} enfant de la même famille). Le déjeuner sera à fournir par la famille (micro-ondes à disposition). Le goûter des participants sera assuré par le club.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 13 avril au 01.39.27.70.98 ou sur lacabanne.francoise2@wanadoo.fr et consultables sur le site <http://trielacfootball.footeo.com>

Football

Un nouvel éclairage à LED au stade Gaston de Chirac



Les usagers du terrain d'honneur de football au stade Gaston de Chirac n'ont pas manqué de saluer le nouvel éclairage mis en place depuis le mois de février dernier. Entièrement rénové dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain synthétique qui jouxte le terrain d'honneur, ce nouvel éclairage utilise des projecteurs à LED, à la fois plus économes et plus performants. C'est la même technologie qui a été choisie pour l'éclairage du terrain synthétique, en cours de finition et dont la mise en service devrait intervenir au mois d'avril. Un vrai bonus pour le club, qui attendait ces équipements avec impatience !

L'agenda des sorties

MARS - AVRIL 2019

Musique - Théâtre - Spectacles
Expositions - Culture - Sport
Petite enfance - Concertations
Associations - Vie des quartiers
Jeunesse - Séniors - Histoire

L'événement

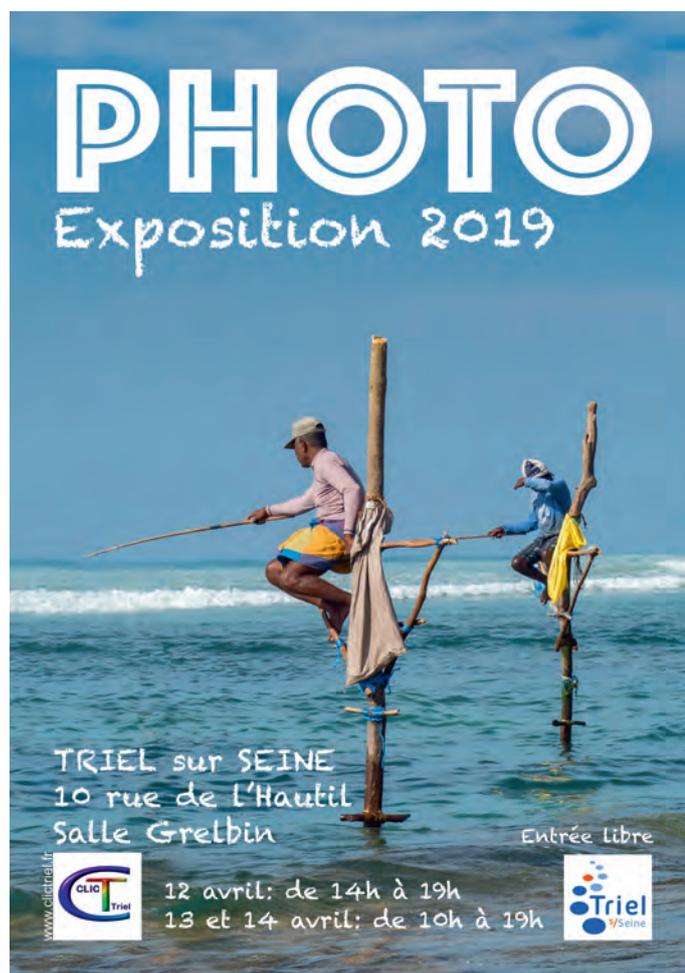


PHOTO
Exposition 2019

TRIEL sur SEINE
10 rue de l'Hautil
Salle Grelbin

Entrée Libre

12 avril: de 14h à 19h
13 et 14 avril: de 10h à 19h

www.clictriel.fr

Exposition photos

12-14
AVRIL

Du vendredi 12 au dimanche 14 avril
Salle Grelbin, 10 bis rue de l'Hautil
Entrée libre

Le photo club de Triel, le Clic Triel, organise la 15^{ème} édition de son exposition photographique annuelle sur le principe «Un auteur, un thème».

Chaque exposant a sélectionné quelques photos pour vous partager leur passion.

Les auteurs présents se feront une joie de partager avec vous et de répondre à vos questions.

En savoir plus : www.clictriel.fr

Retrouvez l'intégralité de l'agenda des sorties sur le site internet de la ville www.triel-sur-seine.fr

Associations

Soirée contes «Couleur Femme»

30
MARS

Samedi 30 mars à 20h
Péniche Espérance, quai auguste Roy



L'association «La Farandole des Contes» vous convie à une soirée contes pour adultes et adolescents (à partir de 10-12 ans) sur le thème des femmes. Cette soirée contée viendra clôturer le Printemps des poètes et célébrer la femme, les femmes à travers les contes d'ici et d'ailleurs. Avec la conteuse Sophie Raoul-Jourde.

Petite enfance

Spectacle petite enfance

30
MARS

Samedi 30 mars à 10h et 11h



Spectacle petite enfance «Bienvenue à la ferme» par la compagnie CCDM pour les enfants de 1 à 5 ans. Places limitées Inscriptions obligatoires auprès du service Petite Enfance au 01.39.70.22.13 / petite.enfance@triel.fr

Associations

Concert jazz

6
AVRIL

Samedi 6 avril à 20h30
Espace Rémi Barrat, bd de la Petite Vitesse



L'association Cahou (comité d'action humanitaire pour les orphelins d'Ukraine) organise son concert de jazz annuel sur le thème « Suivons les roots du Jazz » dont les recettes permettront d'aider les orphelinats. Retour aux origines du Jazz avec le Big Band LOVMY le temps d'une soirée. Buffet sur place. Sur réservation au 06 33 78 99 50 (10 € / 12€ sur place / Scolaire et étudiants : 5€)

Culture

Exposition

2-13
AVRIL

Du mardi 2 au samedi 13 avril
Bibliothèque, 121 rue Paul Doumer



Sur le thème «Le Corbusier, ombres et lumières». La réalisatrice Françoise Desmonts évoque les zones d'ombres et de lumières perceptibles dans la vie privée et l'œuvre de ce bâtisseur avant-gardiste, à la personnalité complexe. A découvrir ou redécouvrir sans modération ! Exposition prêtée par l'association historique de Triel «Triel Mémoire et Histoire».

Accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
Entrée libre.

Culture

Mega Star party

6
AVRIL

Samedi 6 avril 2019 à partir de 14h
Parc aux Etoiles



Le Centre Astronomique des Yvelines vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition de la mega star party. Au programme : conférences, débats, animations et des stands des différentes associations autour de la thématique de la Lune et du premier pas de l'Homme à sa surface. Plus d'informations sur www.parcaxeetoiles.gpseo.fr
Entrée libre.

Associations

Exposition de voitures anciennes

7
AVRIL

Dimanche 7 avril de 9h30 à 12h30
Parking Foch



Rassemblement mensuel de voitures de collection de l'association Triel Auto Rétro.
En savoir plus : www.trielauto-retro.com.
Entrée libre.

Culture

Atelier échecs

Samedi 13 avril 2019
de 14h30 à 16h30

Bibliothèque, 121 rue Paul Doumer



Atelier échecs gratuit et ouvert à tous animé par le club d'échecs de Triel.

Renseignements :
Bibliothèque municipale
01 39 70 20 91

13
AVRIL

Musique

Audition intercommunale de batterie

Samedi 13 avril à 16h

Espace Rémi Barrat, bd de la Petite Vitesse



Avec l'association artistique Vernouillet et l'AVEC Chanteloup-les-Vignes. 40 batteurs et batteuses des trois communes en célébration du rythme autour d'un programme rock, pop et folklore. Les trois classes de batterie seront accompagnées d'un groupe instrumental/vocal professionnel. Sur réservation par mail à musique@triel.fr.

Entrée libre.

13
AVRIL

Petite enfance

Rencontre parents – assistantes maternelles

Mardi 16 avril dès 18h30

Salle Grelbin, 10 bis rue de l'Hautil



Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle pour votre enfant ? Venez faire connaissance lors d'une rencontre organisée par le Relais Assistantes Maternelles. Renseignements auprès du RAM au 01 39 70 20 12 ou ram@triel.fr

16
AVRIL

Jeunesse

18^{ème} Grand Prix des Jeunes Dessinateurs

Vendredi 19 avril 2019 à 18h30

Espace Rémi Barrat, bd de la Petite Vitesse



L'association des parents d'élèves PEEP de Triel-sur-Seine organise son grand prix des jeunes dessinateurs pour tous les élèves de Triel de la maternelle au CM2 sur le thème «Imagine le carnaval de tes rêves».

Venez les féliciter et découvrir leurs œuvres lors de la remise des récompenses !

19
AVRIL

Petite enfance

Chasse aux œufs

Dimanche 21 avril à 11h

Parc Senet, 121 rue Paul Doumer



Pour le plus grand plaisir des enfants de 1 à 6 ans, des œufs en chocolat seront cachés dans le parc Senet. Renseignements au 01 39 70 22 13. Entrée libre.

21
AVRIL

Associations

Exposition d'artisanat d'art

Samedi 18 et dimanche 19 mai de 10h à 18h

Espace Senet, 121 rue Paul Doumer



A l'occasion de son exposition annuelle, l'association Trielloise les Compagnons du Tour de Main expose les œuvres réalisés dans leurs ateliers (modelage, sculpture sur pierre, tour de potier, peinture, dessin, vitrail, crapbooking, calligraphie...). Renseignements au 01 39 74 43 66 / delcayre.ctm@orange.fr

18-19
MAI

Entrée libre.

DEPOTS SAUVAGES

Non aux dépôts sauvages !



Dépôt sauvage constaté près de la Maison des Associations début mars.

Face à la multiplication des dépôts sauvages d'ordures ménagères et/ou de matériaux divers dans l'espace public, la Ville rappelle que ceux-ci sont strictement interdits et qu'elle lutte quotidiennement contre ces phénomènes. «*Nous avons mis en place une police de l'environnement qui oeuvre sous l'autorité du maire et de son adjoint à la sécurité, Christian Bouteloup. Sa*

mission première est de lutter contre ce fléau, indique Frédéric Spangenberg, adjoint au maire au développement durable. Dès que nous avons connaissance d'un dépôt sauvage, la police municipale utilise tous les moyens d'enquête et d'investigation qui sont à sa disposition pour retrouver les auteurs et faire appliquer les sanctions correspondantes. Elles peuvent aller d'une contravention de

2^e classe jusqu' à 2 ans de prison et/ou 75 000€ d'amende. Dans tous les cas je demande aux Triellois qui constateraient un dépôt de le signaler immédiatement à la police municipale, car un premier dépôt en appelle d'autres.»

Avertir la police municipale

En cas de dépôt constaté, il convient donc d'en avertir la police municipale. Celle-ci, outre le lancement d'une enquête, en fera part aux services techniques municipaux qui assurent l'interface avec ceux de la communauté urbaine GPS&O. Celle-ci se chargera de l'enlèvement des déchets et de leur mise en déchetterie.

Où s'adresser ?

Police municipale
10 bis, rue de l'Hautil
Tél. 01 39 70 22 33 (référent environnement) ou 01 39 70 27 00 (standard)
police.municipale@triel.fr

EDUCATION

Des pleurotes en culture à l'école



Des "boîtes à champignons" ont été mises à disposition des écoles des Hublins et Jules Verne.

Depuis le mois dernier, les élèves des écoles des Hublins et de Jules Verne s'initient à une culture pour le moins atypique : celle de champignons poussant dans du marc de café. «*Il s'agit d'un projet pédagogique complet autour de la nature et de l'environnement, explique Jean-Pierre Marotte, conseiller muni-*

cipal à la Transition écologique et initiateur de ce projet. La Ville a financé l'acquisition d'une dizaine de kits de culture proposés par une société spécialisée, et les a mis à la disposition des écoles partenaires. Ils s'accompagnent d'un dossier pédagogique et d'un guide à l'attention des enseignants. Le projet permet de faire

découvrir aux élèves la culture des champignons, le principe de l'économie circulaire et ses bienfaits, la cuisine équilibrée et la fertilisation des sols.»

Cette séquence sur la nature et le respect de l'environnement s'étale sur 6 à 10 semaines, et répond particulièrement au programme de CM2 qui prévoit l'étude de la place des champignons dans l'écosystème. Elle permet aux élèves de faire l'apprentissage de plusieurs expériences : recycler un aliment existant, fabriquer un substrat et surveiller l'incubation, cultiver et cuisiner des champignons, jardiner avec le mycélium et comparer avec un sol standard. En effet, une fois les champignons récoltés, le substrat peut être utilisé en tant qu'engrais pour les plantes des écoles. Rien ne se perd !

Le PLU intercommunal (PLUi) sur le devant de la scène



Le PLU intercommunal (PLUi) est en cours de constitution par la CU GPS&O. Dans ce contexte, la Ville organise une réunion publique d'information le 9 avril prochain sur ce sujet qui concerne durablement l'ensemble des Triellois. Dans la continuité, Triel accueillera un centre d'enquête avec un dispositif renforcé pour la procédure d'enquête publique qui débutera en juin prochain.

Le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) est un document fondamental pour l'avenir de Triel. En cours d'élaboration par la CU GPS&O depuis 2016, il concernera durablement l'ensemble des Triellois et fixera des règles qui s'appliqueront au quotidien : constructibilité (hauteurs, surfaces), protection des espaces naturels, du patrimoine architectural... Une première phase de concertation avec la population s'est achevée en décembre 2018, avec l'adoption d'un projet arrêté qui sera soumis à enquête publique. Les habitants peuvent donc dès à présent consulter l'intégralité du dossier de PLUi arrêté aux services Instruction et Droit des Sols de la Communauté Urbaine aux heures d'ouverture au public :

- à Magnanville : Rue des Pierrettes
- à Carrières-sous-Poissy : 100 ave-

nue Vanderbilt.

La version numérique du dossier PLUi arrêté est consultable sur demande auprès du service Planification de la Communauté Urbaine à l'adresse : planification-urbanisme@gpseo.fr

Triel choisie comme centre d'enquête publique

La prochaine étape sera la phase d'enquête publique, qui se tiendra sur tout le territoire du 5 juin au 17 juillet. Triel accueillera l'un des dix centres d'enquête publique. Il y aura de ce fait deux dates de permanences du commissaire enquêteur à Triel, mais aussi la consultation en mairie du PLUi intégral en version imprimée, la consultation du PLUi intégral en version numérique avec un lien vers le registre dématérialisé, et la tenue d'un registre papier. Les modalités concrètes seront communiquées sur les supports municipaux dès qu'elles auront été fixées. Pour une complète information, la Ville rappelle que toutes les remarques sur le dossier de PLUi arrêté devront être formulées par les habitants et les associations uniquement pendant la durée de l'enquête publique.

Pour en savoir plus

Retrouvez le bilan de la concertation ainsi que de nombreux autres documents et informations sur l'ensemble de la procédure sur le site <https://construireensemble.gpseo.fr>

PLUi : RÉUNION PUBLIQUE MARDI 9 AVRIL À L'ESPACE SENET



Le PLUi concerne durablement tous les Triellois. C'est un document contraignant qui devrait modifier en profondeur des règles importantes concernant :

- la constructibilité (surfaces, hauteurs),
- la protection des espaces naturels et du patrimoine.

Afin d'apporter aux habitants une information claire et complète sur ce sujet la Ville organise une réunion publique d'information. Des exemples concrets et des cas pratiques illustreront les échanges.

**Mardi 9 avril 2019 à 20h
Espace Senet, 121 rue Paul Doumer
Entrée libre.**

Triel rejoint le club des villes prudentes



Les panneaux "30" installés aux entrées de la ville indiquent que désormais la vitesse y est limitée à 30 km/h dans toutes les rues sauf exception indiquée sur place.

Depuis le 18 mars, Triel est devenue une "ville 30", c'est à dire que, sauf indication contraire, la vitesse y est par principe limitée à 30km/h sur tous les axes de circulation. Un choix important motivé par les impératifs de sécurité routière et de préservation du cadre de vie. Explications avec Jean-François Boutoille, adjoint au maire chargé de la voirie et de la circulation.

Triel Infos : Les zones 30 existent déjà à Triel. Pourquoi ne pas les développer plutôt que de passer toute la ville en vitesse limitée à 30km/h ?

Jean-François Boutoille : Il s'agit de changer notre rapport à l'espace routier. Jusqu'à maintenant et pendant des décennies, nous avons pensé nos routes comme des boulevards dévolus à la voiture, où celle-ci est reine et où tous les autres usagers doivent s'adapter en laissant la priorité à la voiture. Nous voulons rompre avec cette logique. Elle ne répond plus aux besoins, au contexte, aux enjeux de notre époque. Jusqu'à maintenant nous avons considéré la vitesse à 50km/h comme la norme et la limitation à 30km/h comme l'exception. Elle devait se cantonner à de petites rues, aux abords des écoles... Ces dispositifs ont fait la preuve de leur efficacité, mais aujourd'hui il faut aller

plus loin. Nous devons considérer les 30km/h comme la règle de base, et les 50km/h comme une dérogation. C'est un principe fort. Avec la sécurité comme toile de fond. Cette règle pose un cadre réglementaire à partir duquel nous allons décliner une politique beaucoup plus ambitieuse en matière d'espace routier.

T.I. Concrètement, qu'est ce qui change pour les automobilistes ?

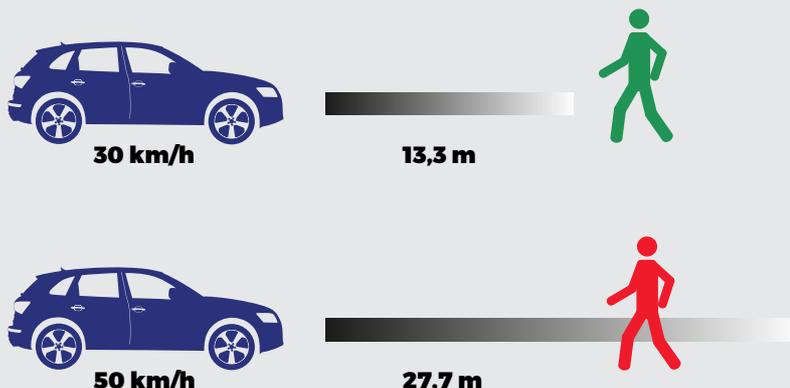
J-F. B.: Nous avons fait installer des panneaux "30" aux entrées de ville, sous le panneau qui indique l'entrée dans le territoire communal. Cela signifie que la vitesse est limitée à 30km/h sur toute la voirie communale. Cette règle s'applique en l'absence de signalisation particulière dans une rue donnée. Seule la partie nord de la rue Paul Doumer, c'est à dire entre l'église Saint-Martin et l'entrée de Vaux, est maintenue à 50km/h. C'est

une recommandation du Prefet, qui a autorisé la mise à 30km/h de la ville sauf sur cette portion, en l'absence d'aménagements spécifiques de type dos d'âne, plateaux... Lorsque ceux-ci seront réalisés nous ferons une nouvelle demande. D'ici là j'invite tous les automobilistes à la modération.

T.I. : Quels bénéfices attendez vous de cette mesure ?

J-F. B.: Ils sont nombreux. Mais au premier chef c'est une question de sécurité. La Ville ne souhaite pas attendre qu'il y ait un accident pour agir. Cette mesure réduit considérablement les risques, les études et l'expérimentation dans les autres villes en attestent. A 30km/h on met 13 m pour s'arrêter, à 50 km/h il en faut 15 de plus. En cas de collision avec un

Influence de la vitesse sur les distances de freinage



A 50km/h, la distance de freinage est supérieure de 14m à celle qui est nécessaire à 30km/h.

vie. En zone 30, le niveau sonore est réduit de 2.5 dB par rapport à une zone 50, ce qui diminue presque de moitié le bruit. Concernant la pollution atmosphérique, la circulation

dioxyde d'azote.

T.I. : Cela signifie que de nouveaux aménagements sont prévus ?

J-F. B.: Oui, cette mesure est le socle d'une démarche qui intégrera les circulations douces, avec un plan de développement des pistes cyclables sur lequel nous réfléchissons en partenariat avec la C.U. GPS&O. Notre plan de rénovation des parkings intégrera également les circulations piétonnes. Tout ceci se fera progressivement au cours des budgets à venir.



«Nous n'attendons pas qu'il y ait un accident pour agir»

piéton les risques de blessures graves sont bien moindres. Le risque de décès est 9 fois supérieur à 50km/h qu'à 30km/h. C'est également une mesure favorable à notre cadre de

à 50km/h implique, en centre-ville, des accélérations puissantes et des freinages soudains. La conduite à 30km/h réduit la consommation de carburant et la production de

Triel adhère au label "Ville prudente" soutenu par la Prévention Routière



Dans le cadre de sa démarche de ville à 30km/h, Triel sur Seine vient d'adhérer au label "Ville et villages prudents" soutenu par l'association Prévention Routière, rejoignant ainsi des villes voisines comme Medan et Les Mureaux mais aussi des villes plus grandes comme Lorient ou Strasbourg.

La demande de labélisation est en cours et le niveau d'implication de Triel, de 1 à 5 échelons, sera attribué à l'automne. Une fois connu il sera indiqué en entrée de ville.

<http://www.villeprudente.fr/>

Orientations budgétaires 2019 : poursuivre l'équipement de la ville sans augmenter les impôts



Le Conseil municipal du 11 février a donné lieu à la tenue du débat d'orientation budgétaire. L'occasion pour Elianor Tagne, adjointe au maire chargée des finances, d'exposer aux élus la bonne santé financière de la Ville et de dresser les perspectives pour 2019 autour de deux axes forts : la stabilité fiscale et la poursuite des travaux d'équipement.

T.I. : Quelle est la situation financière de la Ville pour 2019 ?

Elianor Tagne : Elle est très saine. Nous recueillons les fruits de la politique de rigueur budgétaire que nous conduisons depuis plusieurs années. En 2018, les services municipaux, sous l'impulsion des élus, ont fait preuve de prudence et de modération dans la dépense et je tiens à saluer ces efforts. Nous terminons l'année avec des dépenses réelles de fonctionnement en baisse par rapport à 2017 (par exemple -217 000€ sur les charges à caractère général), soit un excédent de fonctionnement de 791 000€ sur l'année 2018, et un excédent cumulé de 3,9 millions d'euros en comptant les exercices précédents. Ces sommes seront en partie affectées au financement de nos investissements en 2019. Du côté des aides que nous verse l'État, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui avait fortement chuté entre 2014 et 2017, devrait se stabiliser. C'est une bonne nouvelle, car sur cette période les services municipaux ont dû faire de nombreux efforts pour réaliser des économies, il devenait difficile d'en faire plus. C'est une situation qu'ont connu de nombreuses communes à l'échelle nationale.

Notre politique dans le domaine des Ressources Humaines est également partie prenante de ces bons résultats, avec une masse salariale en baisse de 26 000€ sur 2019 malgré des recrutements prévus, notamment pour renforcer la police municipale.

Concernant la CU GPS&O, nous versons près de 600 000€ de provision pour risque dans le cadre du contentieux sur le pacte fiscal lié à l'ex-CA2RS, et ce pour la quatrième année. C'est donc à présent près de 2,3 millions d'euros qui sont consignés et qui nous reviendront en cas de jugement du tribunal administratif en notre faveur.

Enfin, concernant la dette, là aussi notre situation est tout à fait saine : sept emprunts contractés, une échéance à 2031 et des ratios financiers (capacité d'autofinancement et de désendettement) tout à fait satisfaisants. Nous sommes d'ailleurs très en dessous de la moyenne de la strate des villes de taille comparable.

T.I. : Quelle incidence faut-il attendre de ces bons résultats par rapport aux impôts locaux ?

E.T. : Bien sûr il faut attendre le vote du budget par le Conseil municipal à la fin du mois de mars pour pouvoir se prononcer définitivement. Mais compte tenu de ces bons résultats et de la pression fiscale qui pèse déjà sur les ménages triellois, nous proposerons de ne pas augmenter les impôts locaux de la commune en 2019. Je précise d'ailleurs que les dégrèvements de taxe d'habitation décidés par l'État seront compensés à l'euro près et n'auront pas d'impact sur notre budget en 2019.

T.I. : Comment cet argent sera-t-il utilisé ?

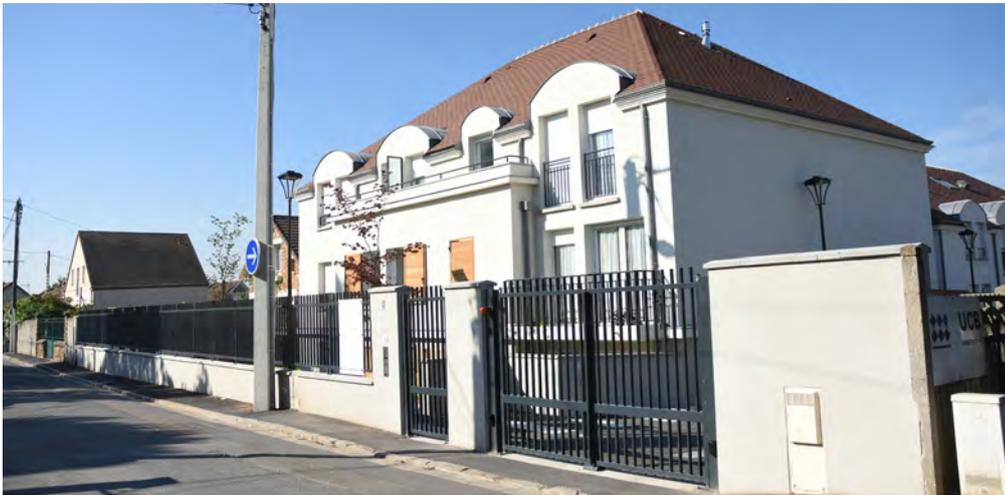
E.T. : Nous devons faire face à nos charges de fonctionnement, mais comme je l'ai indiqué ce contexte permet par exemple le recrutement de nouveaux agents à la police municipale, ce qui aurait été impensable auparavant. Nous allons également réaliser des équipements structurants pour la ville, comme la Maison de Santé, les extensions des écoles des Hublins et René Pion, la rénovation du parc de la Cerisaie. Nous avons également un programme important sur la rénovation des parkings et la mise en accessibilité des établissements publics.

L'encours de la dette



La Ville a contractualisé sept emprunts auprès de quatre établissements financiers. L'encours en 2018 était d'un peu plus de 5 millions d'euros, avec un remboursement total des emprunts prévu pour 2031.

Mobilisation pour le logement social



Immeuble de logements sociaux au 7 rue de Sablonville

Afin de répondre aux besoins de logement des familles trielloises, la Ville agit en permanence, avec le concours de bailleurs sociaux, à la réalisation de logements aidés. Ceux-ci s'adressent à un public large, qui va de la famille monoparentale au couple de retraités en passant par les jeunes actifs.

A Triel comme ailleurs, l'accès au logement social est un enjeu qui dépasse largement le cadre des personnes en difficultés. «*Nous avons de réels besoins en la matière, et nous avons à cœur de répondre à la demande des nombreuses familles trielloises qui cherchent à améliorer leurs conditions d'habitat*, explique Michel Poirot, adjoint au maire à l'urbanisme. *Le public ayant vocation à occuper un logement social est large et varié : jeunes actifs qui, par obligation vivent encore chez leurs parents, salariés ayant du mal à se loger dans le parc privé, familles monoparentales, retraités qui n'ont plus les moyens d'entretenir leur habitat pavillonnaire... La commission communale se réunit afin d'étudier et de classer par ordre de priorité les trois candidatures obligatoires pour chacun des logements rattachés au contingent municipal de réservation de la ville ou de la communauté urbaine. Nous nous basons sur des critères réglementaires (ancienneté de la demande, adéquation entre la taille du logement et la composition du foyer, taux d'effort financier pour le paiement des loyers) mais aussi sur des critères qui nous sont propres. Ainsi nous accordons la priorité aux demandeurs habitant déjà à Triel ou qui y travaillent. Le regroupement familial pour des demandeurs qui ont des*

proches à Triel est également pris en compte pour l'attribution d'un logement, de même que la perte d'autonomie (âge ou handicap) pour ceux situés en rez-de-chaussée.

Garantie d'emprunts et surcharge foncière

N'ayant pas les moyens de construire et de gérer par elle-même des logements aidés, la Ville confie cette mission à des bailleurs sociaux. La municipalité privilégie des immeubles de petite taille, qui s'insèrent facilement dans leur environnement urbain. Dans ce cadre, elle peut avoir recours à deux mécanismes qui présentent certains avantages :

- garantir les emprunts contractés par le bailleur pour la réalisation des bâtiments
- verser une subvention dite "surcharge foncière" au bailleur pour l'achat des terrains. Ceci ne coûte rien au contribuable car le montant est déduit de la pénalité que doit verser la Ville à l'État en raison du manque de logements sociaux. Dans les deux cas le dispositif permet de faciliter le montage financier du projet, tout en augmentant le nombre de logements intégrés au contingent municipal, et ainsi répondre aux besoins de logement des Triellois.

QUELQUES CHIFFRES A PROPOS DU LOGEMENT SOCIAL

- Logements sociaux à Triel : 613 au 1er janvier 2018
- Taux de logements sociaux : 12,62%
- Logements sociaux présents dans le contingent municipal et intercommunal : 209 (197 communal et 12 intercommunal), soit 34% du parc total de logements sociaux
- Logements livrés ou livrables sur le mandat 2014-2020 : 210
- Attributions de logements en 2018 sur les contingents ville

et CU : 37, soit 17,7% du parc (hors contingent de l'État et 1% patronal)

- Logements sociaux attribués à des familles trielloises en 2018 : 50 (37 à Triel et 13 dans d'autres villes)
- Membres de la commission communale d'attribution des logements : J. Mancel, D. Chanel, M. Poirot, M. Vandroux, E. Puechavy, M.C. Lalemant, J.P. Marotte, M. Bernelin Da Silva, P. Paillet, J. Rafton)

La famille est en fête !



Rendez-vous au Cossec le 18 mai pour de nombreuses animations à partager entre parents et enfants à l'occasion de la fête de la famille. Ambiance garantie !

Rendez-vous derrière le Cossec le samedi 18 mai de 14h30 à 18h30 pour la 7^{ème} édition de la Fête de la Famille, l'événement Triellois familial devenue incontournable. Jeux, mini ferme, borne à selfie, flash-mob... tout est réuni pour passer un moment inoubliable pour petits et grands !

Cette grande après-midi spéciale dédiée aux enfants et à leur famille sera notamment l'occasion pour les parents de rencontrer les agents des structures qui travaillent au quotidien avec leurs enfants. Mais aussi de passer un moment privilégié ensemble autour de diverses animations pour petits et grands, le tout dans une ambiance festive et conviviale fondée sur le partage intergénérationnel.

Le plein d'animations...

La fête se décline autour d'un thème nouveau chaque année, pour 2019 ce sera champêtre ! Pour l'occasion, les organisateurs proposent un retour aux sources avec des jeux anciens (chamboule tout, pêche aux canards, jeux en bois...) dans une ambiance de fête foraine. La mini ferme Tili-golo sera aussi de la partie avec notamment un spectacle interactif et ludique. Tout au long de l'après-midi les enfants pourront rentrer dans la ferme pour caresser les bébés

animaux (chevreaux, agneaux, porcelets, canetons, ...) Des attractions plus contemporaines comme l'escape game, la borne à selfie, le flash-mob et le lâcher de bulles de savon sont également programmées.

Renforcer le lien à la parentalité

En revanche, il n'y aura pas de structures gonflables pour cette édition, afin de favoriser l'échange autour du jeu et renforcer le lien à la parentalité. *«En effet, les stands de jeux et les ateliers sont réalisés et décorés pendant l'année dans le cadre des activités proposées par le Ram, les crèches, les accueils de loisirs et la Maison des Jeunes, indique Hélène Debaisieux-Dené, première adjointe au maire déléguée à la petite Enfance. La Fête de la Famille est surtout l'occasion pour les enfants de présenter le fruit de cette collaboration aux parents et de partager un moment ludique avec eux. C'est cette authenticité et cet esprit de partage que nous avons souhaité valoriser».*

Des animations entièrement gratuites

«Cette année encore, l'entrée et l'accès aux animations restent entièrement gratuits. La fête de la Famille est un vecteur de cohésion sociale et de solidarité, poursuit l'élue. Les secteurs de la petite enfance et de l'éducation sont des priorités pour la Ville, nous sommes donc très attachés à la gratuité de cet événement. C'est le rendez-vous de toutes les familles Trielloises, il s'adresse à tous sans considération de revenus ! »



Hélène Debaisieux-Dené,
première adjointe au maire
déléguée à la Petite enfance.

Informations pratiques :

Fête de la Famille

Samedi 18 mai, de 14h30 à 18h30
Cossec, 61 rue de Chanteloup
Renseignements : 01 39 70 22 13
Restauration sur place : gâteaux, bonbons, boissons, pop corn
Entrée libre

Passeurs d'images



Le Clic Triel se réunit le lundi et le vendredi de 20h à 22h à la Maison des Associations pour un cours de photographie

Depuis plus de 50 ans, le Clic Photo Club cultive à Triel la passion de l'image, entre photos, vidéos et diaporamas. Une association où règnent avant tout l'amitié, la convivialité, la saine émulation et l'envie de progresser ensemble. Un univers à découvrir à l'occasion de l'expo photo annuelle organisée par le club salle Grelbin à la mi avril. Gros plan.

Fondé dans les années 50 sur l'initiative de Jean Saloz (lire ci-contre), le Clic Triel compte aujourd'hui une cinquantaine de membres venus de Triel mais aussi des villes voisines, de Conflans à Saint-Nom-la-Bretèche en passant par Vaux. Une réputation solidement établie, assise sur des valeurs fortes que l'on entretient depuis plus d'un demi-siècle. «*Nous sommes avant tout un club d'amis, réunis autour d'une passion commune pour l'image qu'elle soit animée ou pas, explique le président, Gérard Wyrzykowski. Nous intégrons volontiers de nouveaux membres, et nul besoin d'être un expert de la technique photo pour se joindre à nous. Le seul pré-requis c'est d'être un peu à l'aise avec l'informatique, car le numérique est aujourd'hui incontournable en photographie.*

Des cours gratuits à la Maison des Associations

Ainsi, pour la modique somme de 50€ par an (le prix de l'adhésion) le Clic propose deux séances hebdomadaires les lundi et vendredi de 20h à 22h à

la maison des associations. Ils sont dispensés par Régis Drevon, photographe professionnel aujourd'hui en retraite, Alain Mevellec et Philippe Masson. «*On y apprend les techniques de prise de vue, de retouche d'image et de montage audiovisuel, ajoute le président. Nous organisons également des concours internes, des séances de commentaires communs sur des photos ou des montages proposés par les membres. C'est la meilleure façon de progresser. Nous avons également un atelier de portrait avec un fond photo et des flash parapluie,*

bref tous les outils pour parfaire sa pratique en échangeant avec les autres ! »

Une démarche artistique avant tout, que le Clic vous invite à découvrir lors des ses événements annuels comme le gala audiovisuel en novembre et la Coupe Lumière en juin. Sans oublier l'exposition photo salle Grelbin en avril, qui accueille cette année en invité d'honneur l'un de ses membres les plus talentueux : Aaron, passé maître dans l'art de saisir la part d'humanité qui réside en chacun de nous, et que l'art photographique sait si bien exprimer.



EXPO PHOTO DU CLIC TRIEL DU 12 AU 14 AVRIL SALLE GRELBIN

L'exposition annuelle du Clic Triel présente le travail photographique de ses adhérents sur le principe "Un auteur, un thème". Le public est invité à voter pour ses clichés favoris dans de nombreuses catégories. Invité d'honneur de cette édition : Aaron (<http://www.aaronart.photo>)

Exposition du Clic Triel

Du 12 au 14 avril 2019

Vendredi 12 avril de 14h à 19h

Samedi 13 et dimanche 14 avril de 10h à 19h

Salle Grelbin, 10 rue de l'Hautil. Entrée libre

Les années 50 à Triel : c'est pas du cinéma !



Le "nouveau pont" en construction en 1956, reliant Triel à Vernouillet.



Les membres fondateurs du Photo-Ciné-Cub (de gauche à droite) : Jean Paillet, Paul Rudolf, Jean Aimé, Jean Saloz, Jean Dulac et Rémi Barrat.

Organisée le mois dernier par Triel Mémoire et Histoire salle Grelbin, la conférence sur Triel dans les années 50 a permis à de nombreux Triellois de redécouvrir le témoignage par l'image de la réalité des années de l'après-guerre. Retour sur un grand moment de partage.

Grâce aux films tournés par un Triellois d'adoption, Jean Saloz, initiateur et Président-Fondateur du Photo-Ciné-Club, les nombreux Triellois qui ont assisté à la conférence sur Triel dans les années 50 ont pu revivre quelques moments forts de cette décennie de reconstruction, mais aussi de nombreuses séquences de la vie quotidienne de l'époque. Notre gros bourg actif et commerçant comptait alors moins de 4500 habitants... Le regard de Jean Saloz est celui d'un documentariste qui s'attache à fixer sur la pellicule l'ambiance de la cité, le plus souvent à travers des manifestations festives qui apportent le rythme et le dépaysement, mais aussi et surtout l'attitude de la population, bourgeoises élégantes et affairées ou enfants espiègles mais toujours sages ! Quel que soit le sujet, Jean Saloz fait preuve d'une maîtrise technique qui prouve une grande expérience dans la prise de vue et un goût affirmé pour l'innovation cinématographique.

Naissance du Photo-Ciné-Club

En 1955, il agrège autour de lui un nombre significatif d'amateurs et le 27 avril il déclare en Sous-Préfecture la création du Photo-Ciné-Club dont l'assemblée constitutive se tiendra le 20 octobre suivant ! Tous ces passionnés pratiquent pour leur plaisir un loisir coûteux, mais ils le partagent aussi avec les Triellois, dans le cadre de projections publiques organisées au Cinéma «*Le Régional*» qui était gracieusement mis à disposition par la propriétaire, Madame Poher, puis en salle municipale. L'inauguration du nouveau pont fut en octobre 1956 l'occasion d'un reportage sur les derniers moments d'ac-

tivités de la passerelle construite sur les piles de l'ancien pont à péage, sur les essais de charge et sur la cérémonie d'inauguration citoyenne mais aussi religieuse avec la bénédiction donnée par l'Abbé Guilloux, Curé de Triel.

La douceur de vivre à Triel

C'est M. Demange, le Préfet de Seine-et-Oise, évoquant le passé triellois, qui prononcera ces mots : *«Aimable refuge de week-end, Triel n'est déjà plus cela... Les 33 km qui, par voie de fer, la séparent de Paris sont devenus une distance bien courte et il faut à votre administration municipale une vigilance remarquable pour éviter, d'ores et déjà, qu'elle devienne la cité-dortoir, vocable dont l'énoncé hérisse le bon sens... Sachez conserver le trésor que renferme votre ville : s'il n'est pas celui de Jacques II Stuart... et dont on recherche encore ici la trace, votre trésor, Triellois, quoique plus abstrait n'en est pas moins précieux. Il tient en la fraîcheur, la beauté et l'harmonie de votre commune, qui rassemble tant de souvenirs historiques glorieux et réunit dans une même gerbe l'histoire, l'agriculture et l'industrie, le passé et l'avenir, en un mot l'équilibre, cet équilibre qui a fait notre Île-de-France et qu'il nous faut à tout prix sauvegarder afin que les hommes et les villages demeurent ce qu'ils sont. Votre ville, M. le Maire, restera un des refuges de la douceur de vivre. Soyez remercié de nous avoir conviés à en profiter aujourd'hui si sympathiquement ! »*

Triel, Mémoire & Histoire – Sources : AM ; *Le Républicain* 25.10.1956 ; Editions TMH 1955-1979 *Les origines du Photo-Ciné-Club de Triel* – JC Desmots

» **Avertissement :** Conformément à l'article 9-1 de la loi n°2002-276 dite «loi de proximité» repris à l'article L2121-27-1 du CGTC, dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

TRIEL'ENERGIE

Perspectives douchées

Au conseil municipal de février, le DOB (débat d'orientation budgétaire) et le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Ce dernier remplacera les PLU des villes, qui ne seront plus acteurs de leur développement. Ce qui confère une énorme responsabilité à la Majorité, qui doit **défendre votre cadre de vie et améliorer votre environnement**. La place de Triel est négligeable face aux enjeux de la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti, 3 lignes sur l'Eco pôle et l'obstination dans le maintien de la zone agricole. Triel est exclue du développement économique futur : ni entreprise, ni artisanat, ni infrastructures au programme. Le PLUI n'apportera rien de positif à la ville, sinon une urbanisation à outrance déjà amorcée.

Côté Budget de la ville : un avenir sans envergure, ni ambition, des dépenses pensées à court terme et sans vision globale, une absence de mutualisation des services publics avec nos voisins en dépit de l'insécurité alarmante dans la ville.

Saluons, les Triellois qui ont dénoncé la situation dramatique du logement aux Nourottes face à un Maire sinon sourd, du moins dépassé et sans réponse face à leur détresse

RÉAGIR POUR TRIEL

Texte non communiqué.



POMPADORE

Chaussures hommes & femmes

53 bd André Malraux 78480 VERNEUIL SUR SEINE

☎ 01.39.11.36.88
🌐 Pompadore.fr
✉ contact@pompadore.fr

🕒 Mar - Ven : 9h -13h/15h-19h
Sam : 9h30 -12h30/14h-19h
📘 facebook.com/Pompadore.fr

GABOR - MEPHISTO - PEDRO TORRES - REQINS
RIEKER - SUAVE - TBS - UNISA



LVC COMMUNICATION

Régie publicitaire exclusive du journal de la ville de Triel-sur-Seine.

Pour tout conseil ou réservation de votre espace publicitaire, contactez Pascal GAUTHIER au 06 80 71 07 07



Le SIAAP, référence publique pour l'avenir de l'eau

Le SIAAP est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel et à la préservation de la biodiversité.

Le SIAAP, avec ses 1928 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

siaap.fr

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

TRIEL SUR SEINE & ses alentours



TRIEL SUR SEINE 400 000 €
Proche écoles, gare - Jolie Dame de 1891 édifée sur un terrain de 387 m² clos offrant pièce à vivre 50 m², cuisine ouverte, sde, trois chambres. Sdb. 2 caves voûtées; un apentis 2 voitures. Hono charge vendeur. DPE : E - 232.



VAUX SUR SEINE 275 000 €
Maison de ville; proche toutes commodités, gare, elle vous offre une pièce à vivre avec cheminée, cuisine, dressing, sde; A l'étage, mezzanine, 2 chambres, sdb. Buanderie, atelier et cave. Terrasse. Hono charge vendeur. DPE : D - 219,79.



TRIEL SUR SEINE 329 000 €
Maison bourgeoise offrant entrée, salon accès terrasse, cuisine sous verrière, séjour; suite parentale avec dressing, 2 sde, 2 chbres. Place de pkg. Hono charge vendeur. DPE : E - 299. Copropriété de 5 lots ne faisant l'objet d'aucune procédure en cours. Charges 300 €/ ans.



TRIEL SUR SEINE 415 000 €
Secteur résidentiel proche gare, école, centre-ville. Elle propose, entrée, séjour accès terrasse, cuisine, bureau, sde; 4 chambres, salle de bains. S-sol total, garage double, atelier, buanderie. Terrain de 460 m². Hono charge vendeur. DPE : D - 220.



TRIEL SUR SEINE 716 € / MOIS CC
A 3 minutes de la gare, appartement au 1er étage offrant pièce à vivre avec cuisine ouverte, chambre, salle de bains. Cave et une place de parking. DPE : F - 334. Loyer mensuel 650 € - Charges locatives 66 € - Honoraires TTC à la charge du locataire 494 € dont 114 € d'honoraires d'état des lieux.



VAUX SUR SEINE 455 000 €
Maison de 2003. Elle se compose d'une entrée, pièce à vivre, terrasse et jardin exposés Sud, cuisine, chambre, sde. A l'étage, trois chambres, salle de bains, terrain de 1 500 m². Garage double. Hono charge vendeur. DPE : D - 229.



VERNOUILLET 490 000 €
Maison très soignée, comprenant pièce à vivre ouvrant sur terrasse, cuisine. Au premier étage 4 chambres, salle de bains. Au deuxième étage : suite parentale avec salle d'eau. Jardin clos de 600m². Hono charge vendeur. DPE : D - 163.



TRIEL SUR SEINE 200 000 €
Proximité gare, commerces, école, appartement offrant entrée, séjour, cuisine semi ouverte, chambre, dressing, sdb. Place de parking privative. Hono charge vendeur. DPE : vierge. Copropriété de 17 lots ne faisant l'objet d'aucune procédure en cours. Charges 1200 €/ ans.



VERNEUIL S/S 1 750 € / MOIS
Maison édifée sur un terrain de 450 m² offrant, entrée, séjour - salle à manger, cuisine, 2 chambres, sde. A l'étage, salle de jeux, chambre, sdb. Garage. DPE : E - 297. Loyer mensuel 1 750 € - Honoraires TTC à la charge du locataire 1 742 € dont 402 € d'honoraires d'état des lieux.

Chez nous, l'Essentiel c'est vous



TRIEL SUR SEINE
152, rue Paul Doumer
01 34 01 20 20
triel@lessentiel-immobilier.com



VERNEUIL SUR SEINE
30, bd André Malraux
01 39 33 20 20
verneuil@lessentiel-immobilier.com



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
30 bis, rue du Vieil Abreuvoir
01 39 21 10 10
stgermain@lessentiel-immobilier.com